

Rapporteur : Monsieur Jean-Pierre LARDON

**OBJET : Ex Hôpital (place du Châtelet) - Travaux de démolition
Attribution des marchés de travaux**

Mesdames, Messieurs,

Un marché à procédure adaptée a été lancé pour la réalisation des travaux, détaillés dans le tableau ci-dessous, qui se décompose en 2 lots.

* * * * *

VU l'article 28 du code des marchés publics relatif à la procédure adaptée,
VU l'avis favorable de l'Architecte des Bâtiments de France en date du 22/07/09,
VU l'avis favorable de la D.R.A.C. en date du 24/07/09,

CONSIDERANT que certains bâtiments nécessitent d'être démolis pour l'aménagement général du site de l'ex hôpital,

CONSIDERANT qu'une consultation par marché à procédure adaptée a été lancée pour procéder à des travaux de désamiantage et de démolition,

CONSIDERANT le choix de la commission d'attribution du 27 août 2009,

Le conseil municipal, ayant délibéré, décide :

- d'autoriser le maire ou son représentant à signer les marchés de travaux avec les entreprises retenues, ainsi que toutes les pièces se rapportant à ce dossier,

	Entreprise retenue	Montants H.T.	Montants T.T.C.
Lot 1 - DESAMIANTAGE	Marché à bons de commande avec maximum de :		
TRANCHE FERME	S.T.P.G.	250 836,12 €	300 000,00 €
TRANCHE CONDITIONNELLE	S.T.P.G.	167 224,08 €	200 000,00 €
Lot 2 - DECONSTRUCTION DEMOLITION			
TRANCHE FERME	S.T.P.G.	322 874,51 €	386 157,91 €
TRANCHE CONDITIONNELLE	S.T.P.G.	230 204,91 €	275 325,07 €
Montant total des marchés		971 139,62 €	1 161 482,98 €

Les dépenses seront imputées sur la ligne budgétaire 820.1 / 2313 / P1033 /

3100

UNANIMITE